

PRENDRE  
UN BON DÉPART  
GRANDIR  
& DÉCOUVRIR  
PROTECTION  
ET SOLIDARITÉ  
SURMONTER  
LES DIFFICULTÉS  
VIVRE ICI  
ACCOMPAGNER NOS AINÉS

Mars 2010

N° 69

# cantal

# A V E N I R

cantal.fr

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL

[ EDITION SPECIALE ]

Pourquoi votre  
Conseil Général  
est indispensable.





Carole MONTILLET et Thierry LHERMITTE portent les couleurs du Cantal



Plus de 800 personnes aux Rencontres Chorégraphiques Départementales

Les caméras des TV nationales de plus en plus présentes dans le Cantal...



Grâce au Conseil Général, 1400 collégiens découvrent la station du Lioran

2010 Envoyez vos photos, le jeu continue sur [cantal.com](http://cantal.com)



Devant les caméras de Sport+, Le Lioran, témoin de la victoire du Stade Aurillacois contre Agen



Les parapentistes du Rid'Air Team Cantal en compétition !



Les éducateurs des clubs de sport cantaliens équipés par le Conseil Général



Quand Chabal rime avec Cantal !



Scouts et guides de France lors de leur projet au Cambodge



Avec cette édition spéciale, j'ai voulu mettre en évidence, au-delà des investissements, les efforts et les actions menés quotidiennement par le Conseil Général, au service des Cantaliens.

Grâce aux nombreux témoignages d'usagers, d'agents du Conseil Général, vous appréhendez mieux notre action de tous les jours, à vos côtés pour créer du lien, rompre l'isolement, assurer votre sécurité ou bien encore accompagner les plus jeunes et nos aînés.

Pour que le Département intervienne en soutien des entreprises ou bien des hommes, nous avons établi des

priorités et redéfini nos interventions. Notre budget équilibré permet de coordonner de nombreuses actions de solidarité, préserve notre capacité à investir, prépare l'avenir.

Notre action, nous la voulons avant tout de proximité, éminemment tournée vers le soutien aux familles ou aux personnes que les aléas de la vie ont pu fragiliser. Vous le découvrirez au fil des pages de cette édition.

Pour être présent, accompagner ceux qui en ont besoin, garder une marge de manœuvre pour l'investissement et l'accompagnement des projets, dans un environnement qui demande maîtrise et réactivité, nous devons tous faire un effort. A l'heure des réformes, le Département montre combien il occupe une place de proximité, au quotidien, au service de tous.



Vincent Descoeur  
Président du Conseil Général  
Député du Cantal

# sommaire

Les missions essentielles du Département du Cantal.....	4 et 5	Surmonter les difficultés.....	14 et 15
Prendre un bon départ.....	6 et 7	Vivre ici.....	16 à 19
Grandir et découvrir.....	8 à 11	Accompagner nos aînés.....	20 et 21
Protection et solidarité.....	12 et 13	Expressions politiques.....	22
		Agenda.....	23

Retrouvez le département sur [cantal.fr](http://cantal.fr)

Magazine d'informations du Conseil Général du Cantal - 28 avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex  
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42 - [contact@cg15.fr](mailto:contact@cg15.fr) - [cantal.fr](http://cantal.fr)  
Directeur de la publication : François Xavier Montil - Tirage : 72 500 exemplaires - Imprimé par Caractère sur papier 100 % PEFC  
Crédit Photos : Christian DECLEVES, Yves AUFUUVRE, Thierry MARSILHAC, Jean-Michel PEYRAL, PVD Communication, Pages Jaunes, ASO, équipe des Bioviva, La Compagnie Loba - Ariane Buresi, La Dériv'Chaînes, Le Théâtre en Mouvement, Rid'Air Team Cantal, Cantal Expansion, Cantal Musique et Danse, Cantal Tourisme, MDPH, Services du Conseil Général.



Pour 100€ dépensés :

**47€**  
pour un  
**TERRITOIRE SOLIDAIRE**

- Petite enfance
- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Insertion

Pour 100€ dépensés :

**6€\***  
pour une  
**COLLECTIVITÉ PARTENAIRE**

- Fonds d'équipement des communes
- Dotation d'animation cantonale
- Projets de territoire

\* En plus des actions en direction des collectivités relevant d'autres missions

Pour 100€ dépensés :

**4€**  
pour le  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Eau
- Énergies renouvelables
- Déchets
- Paysage

Pour 100€ dépensés :

**7€**  
pour le  
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI & INNOVATION**

- Agriculture
- PME
- Commerce
- Artisanat
- Tourisme
- Innovation

Pour 100€ dépensés :

**12€**  
pour le  
**CADRE DE VIE & SERVICES**

- Collèges
- Sport
- Culture
- Cybercantal
- SDIS (Pompiers)

Pour 100€ dépensés :

**24€**  
pour la  
**POLITIQUE DE DÉPLACEMENT**

- Routes départementales
- Transports scolaires et de voyageurs
- Ligne aérienne



**Les missions essentielles du Département du Cantal**

- Territoire solidaire
- Collectivité partenaire
- Développement durable
- Développement économique emploi et innovation
- Cadre de vie et services
- Politique de déplacement

**Pour demain, nos enfants ont besoin d'un département fort.**

**Aujourd'hui, le Conseil Général dépense 1410€ par Cantalien**

(prestations, subventions et investissements)





# Prendre un bon départ

Médecins, puéricultrices, infirmières, sages-femmes : une équipe pluridisciplinaire conduit de nombreuses actions d'information, de prévention au service des familles du Cantal.

## LA PMI EN QUELQUES CHIFFRES

- 324 femmes enceintes accompagnées
- 1202 parents rencontrés sur 1268 naissances
- 3856 actes de puériculture
- 2576 examens médicaux de nourrissons
- 1827 enfants pour un bilan de santé
- 1164 assistantes maternelles
- 3185 places d'accueil et 2816 enfants placés

bilan 2008 - 2009

## LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

intervient auprès :

- **des femmes enceintes** : les sages-femmes assurent un suivi de la grossesse sur demande des parents ou de la maternité. La PMI envoie le Carnet de santé Maternité à chaque maman lors de la déclaration de grossesse.
- **des enfants de 0 à 6 ans** au travers d'actions de prévention et d'accompagnement médico-sociales et de consultations.
- **des jeunes** : des sages-femmes sont à l'écoute des jeunes dans les centres de planification et d'éducation familiale (information sur la sexualité, les IVG, consultation).

### TOUT EST GRATUIT À LA PMI



**Marie-Hélène BARRANGER**

médecin responsable service de PMI

« La PMI, c'est une approche globale de la santé de l'enfant, C'est aussi l'écoute, le soutien aux parents, la proximité et la gratuité des soins. »

### Sonia

maman de Sylvain 2 ans et demi

« Dès la maternité, la PMI a été présente et m'a permis de ne pas me sentir seule en sortant de l'hôpital. Les livres, c'est bien pour s'informer mais quand on a des personnes sur qui compter, on se sent moins seule. »



**Evelyne FLAGEL**  
Infirmière Puéricultrice PMI

« J'ai choisi la PMI car j'aime le soin relationnel. On apporte écoute et disponibilité. Les gens savent qu'ils peuvent nous appeler. On est là ! Et c'est heureux. Nous intervenons aussi face à des situations d'enfants en danger. »

Chaque jour, le Conseil Général est présent au côté des plus petits.



### Céline

maman de Jules 1 mois

« Une jeune femme est passée à la maternité lors de la naissance de Jules pour nous présenter la PMI. Depuis, je viens au centre de PMI d'Aurillac qui est à proximité de mon domicile, pour un suivi régulier, une écoute et une disponibilité. On nous consacre du temps. Un professionnel peut répondre à nos questions ou nous réorienter vers un médecin si besoin, c'est rassurant. Une relation de confiance s'est instaurée avec les puéricultrices. C'est super ! »



**Valérie CARLES**  
sage-femme PMI et conseillère conjugale et familiale sur la circonscription de Mauriac

**Héléne LANDRAUD**  
sage-femme PMI sur la circonscription de Saint-Flour

Entre un papa qui ronfle pendant une séance de relaxation ou une maman qui se rappelle des conseils de la sage-femme lors de l'accouchement, Valérie et Héléne ont bien des histoires à raconter ! Elles parcourent des kilomètres pour aller à la rencontre des femmes enceintes (ou des jeunes), mais la passion demeure intacte :

« Le mur de mon bureau est tapissé de faire-part de naissance – dit Valérie – nous avons une relation privilégiée avec les femmes enceintes qui apprécient nos temps d'échanges. Avec ce service de proximité, elles n'ont pas à se déplacer – commente Héléne – nous centrons notre travail sur la personne. La relation est le mot clé de notre métier. »

## NOUNOUS

En liaison avec le service social, la PMI est responsable de l'agrément et de la formation des assistantes maternelles. Elle soutient le développement des Relais Petite Enfance en partenariat avec la CAF et la MSA.

### Marie AUBAZAC

animatrice du Relais Petite Enfance du Pays de Salers\* (ancien RAM) « le coin des p'tits bouts ». Les Relais Petite Enfance sont des lieux dédiés à l'accueil des jeunes enfants (- de 6 ans) et plus largement à leur prise en charge (éveil, éducation, ...)

« En milieu rural, c'est une vraie rupture de l'isolement, un rendez-vous convivial pour les adultes et les jeunes enfants. Dans d'autres départements, ils sont réservés aux assistantes maternelles ; dans le Cantal, ils sont également ouverts aux parents, aux grands-parents et à toute personne référente. »

Le RPE du Pays de Salers propose des animations à 27 communes avec des permanences à Anglards de Salers, Pleaux, St Cernin et St Martin Valmeroux.



**Catherine BACHELET**  
responsable du pôle Petite Enfance au Conseil Général

« L'arrivée de nouvelles populations dans le Cantal passe aussi par l'accueil de la petite enfance. Avec les professionnels, les assistantes maternelles, les associations, nous unissons nos savoir faire, nos compétences. Il y a une réelle dynamique. »



**Florence JALABERT**  
Maman de Léa et d'Emma (9 et 5 ans) assistante maternelle à Jussac

Florence a obtenu son agrément en 2007, elle accueille Clément et Bastien (2 ans).

« La formation de 120 heures donnée par le Conseil Général m'a beaucoup aidée et permis de rencontrer d'autres personnes, de me sentir moins seule. Grâce à cette formation, être assistante maternelle est considéré comme un vrai métier. »

**CENTRE PMI**  
04 71 46 20 06

De 9 h à 12 h du mercredi au vendredi  
Le mardi matin : réservé aux consultations de nourrissons

De 14 h à 17 h du mardi au jeudi  
et de 14 h à 16 h le vendredi



# Grandir et découvrir

L'action du Conseil Général en faveur de l'éducation concerne principalement : la modernisation et le fonctionnement des collèges, la restructuration des écoles primaires, le soutien à l'enseignement supérieur. C'est également CyberCantal Education, le déploiement des Environnements Numériques de Travail (ENT), le Conseil Général des Jeunes, le transport et la restauration scolaire.

## PÔLE UNIVERSITAIRE

Le Conseil Général, propriétaire des locaux, renouvelle le parc informatique, effectue des travaux d'amélioration et informatise les salles de cours de l'IUT.



## 1 DICTIONNAIRE ET 1 CLEF USB

Pour faciliter l'intégration des 6<sup>e</sup> au collège...

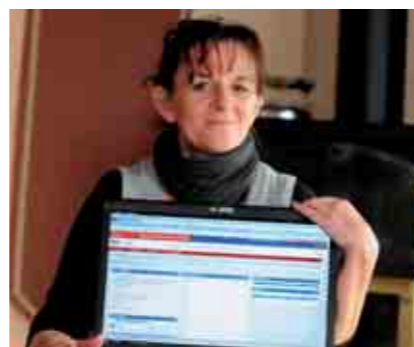
Plus de 1600 dictionnaires et clés USB sont distribués à tous les 6<sup>e</sup> dans les 30 collèges publics et privés du département.

Le Conseil Général réaffirme ainsi sa volonté de privilégier les interventions à l'égard de la jeunesse cantalienne, et de réserver une attention toute particulière à leurs préoccupations.



## COLLÈGES : PLUSIEURS PRIORITÉS

- La maintenance des bâtiments et de leurs installations
- La mise en conformité en matière d'hygiène et de sécurité
- Les travaux de restructuration et de rénovation
- Le soutien aux établissements qui contribuent au renforcement de l'identité Européenne
- Le soutien à la consommation de la viande bovine de qualité dans les cantines
- Le soutien aux déplacements pédagogiques
- Les aménagements liés aux conditions d'accueil des élèves et du personnel
- La mise en place des ENT
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite



**Josiane PAGÈS** à Anterrieux, Mère de trois enfants dont Lou, élève de 5<sup>e</sup> au Collège Louis Pasteur de Chaudes-Aigues

## LA RESTAURATION SCOLAIRE



**Yves CONNE**  
Cuisinier depuis 35 ans dont 22 ans au service des collèges

« Nous travaillons dans de bonnes conditions avec des produits de qualité.

Dans un souci d'équilibre nutritionnel et d'organisation, nous établissons avec le gestionnaire, les menus 3 semaines à l'avance. Nous servons 150 repas quotidiennement, malheureusement, les frites ou les pâtes ont toujours plus de succès que les légumes verts... »

### LA RESTAURATION SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 700 000 repas par an
- 110 000 heures de travail
- 115 agents territoriaux
- 2 millions d'euros (hors charges de personnel)
- 149 internes
- 3 489 demi-pensionnaires

Chaque jour, le Conseil Général est présent au côté des collégiens.



## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Général a fixé comme une de ses priorités la politique de déplacement, notamment en matière de transports collectifs. Environ 3700 élèves scolarisés de la maternelle à la terminale, bénéficient quotidiennement du travail du Conseil Général et du transport sur les lignes scolaires.

### ENT : Environnement Numérique de Travail

« C'est un nouvel outil dont nous bénéficions, Lou et moi, depuis la rentrée 2008. Pour elle, c'est à la fois pratique et rassurant. Elle peut consulter son emploi du temps, ses devoirs, ses notes, échanger avec ses professeurs. Si elle est malade, elle peut savoir ce qui a été fait et quels sont les devoirs à faire.

Moi, je consulte l'ENT tous les jours ; j'y trouve les notes de ma fille, les messages des professeurs avec lesquels je peux dialoguer, des informations immédiates quand il y a des changements pour le transport scolaire, etc...

C'est un « plus » pour suivre en temps réel la scolarité de ma fille. C'est très confortable.

Cela fonctionne aussi parce que les enseignants et le chef d'établissement jouent le jeu et sont à l'écoute. C'est un outil convivial qui a trouvé naturellement sa place dans notre vie familiale. »



L'Assemblée Départementale Junior est composée d'un élu par collège soit 30 jeunes élus pour un mandat de 2 ans.

Leurs actions sont inspirées d'un Agenda 21 orienté vers le développement durable dans tous les domaines de la vie courante, la protection de l'environnement, la solidarité, la lutte contre l'exclusion sociale, le patrimoine, le sport et la culture.

L'opération « Les collégiens à la découverte du Lioran », initiée par le Conseil Général des Jeunes, permet tous les ans aux 1400 élèves en classe de 4<sup>e</sup> de découvrir la station et la pratique du ski.



La nouvelle Présidente du Conseil Général des Jeunes, Clémence BUCHON du collège Pierre Galéry à Massiac :

« L'engagement ne me fait pas peur, je suis prête à aider l'assemblée à réaliser des projets, je souhaite collecter du matériel scolaire pour les enfants d'Haïti, faire des actions pour rendre les collèges accessibles aux handicapés, protéger l'environnement en mettant en place des récupérateurs d'eau de pluie ou des panneaux solaires. Enfin, organiser une journée culturelle intercollèges afin d'améliorer les relations entre tous les collégiens. »

»



# Grandir et découvrir

**Le Conseil Général accompagne l'offre sportive et culturelle cantalienne : éducation et enseignement artistique, « Scènes en Partage », Hibernarock, etc. Il coordonne également l'action de la Médiathèque (voir p. 16) et des Archives Départementales.**



Chaque jour, le Conseil Général soutient la culture et le sport dans le Cantal.



## LA CHARTE DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT 2009-2012



**Jean-Claude MILVAQUE**  
Président du District de Football du Cantal

« Avec la Charte Départementale du Sport, élaborée par le Conseil Général, nous avons un outil remarquable qui nous permet de monter nos actions. La labellisation des écoles de foot est un des axes de cette charte.

Le Cantal compte 34 écoles qui rassemblent 60 à 70 clubs. L'accent est mis sur l'accueil et la fidélisation des jeunes, sur la qualité de l'encadrement et du message éducatif qui est transmis, sur la pérennité des clubs et des structures.

Cette démarche a permis d'améliorer la formation des clubs et d'avoir une bonne évolution en terme de matériel et d'équipement. Avec le soutien du Conseil Général, le District a fait un gros effort sur le matériel. »

L'engagement du Conseil Général en faveur du sport, c'est 1,4 million d'euros par an et 6 axes d'intervention :

- Professionnalisation des intervenants et maillage du territoire,
- Soutien à la pratique régionale et nationale,
- Animation sportive,
- Développement et valorisation des activités physiques de pleine nature,
- Préservation de la santé avec mise en place d'un plan départemental d'équipement des sites d'activités sportives en défibrillateurs avec le SDIS, le SAMU, les représentants des cardiologues, la Protection Civile, le CDOS et la Direction Départementale à la Jeunesse et aux Sports,
- Valorisation de l'image du Cantal.

## ACCÈS À LA CULTURE



**Madelyne IZOULET-RÉANT**  
Titulaire du Certificat d'Aptitude, Professeur de danse contemporaine,

chorégraphe, responsable pédagogique de la Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD) au Collège Jeanne de la Treille - Aurillac

« Cette classe est la première du genre dans le Cantal. Elle a pu être mise en place grâce au soutien que le Conseil Général apporte au collège pour le développement des enseignements artistiques. Elle fonctionne en partenariat avec la Ville et la Manufacture.

Elle accueille 9 élèves (des 6<sup>e</sup>). On y pratique la danse contemporaine, le classique et le jazz, à travers des parcours personnalisés, tout en insufflant une dynamique de groupe.

En amenant la danse au collège, on élargit l'horizon. On crée un espace d'expression et de liberté accessible à tous. Le but est de former des amateurs de danse éclairés et sereins, des élèves bien dans leur corps et dans leur tête. »



## LE PASS CANTAL

Ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, il permet de découvrir de nouvelles activités de loisirs, culturelles ou sportives, tout au long de l'année grâce à un chéquier de réductions élargi aux activités estivales.



**Tim DALTON et Pia APPLEQUIST**  
Théâtre Belîashe - Aurillac

La compagnie est installée depuis 2007 dans l'ancien collège Saint-Géraud. Outre les activités théâtrales, Belîashe, c'est aussi les arts plastiques de la formation à l'expression corporelle et des interventions pédagogiques.

« Nous sommes dans le Cantal depuis 18 ans. Nous y sommes restés grâce au Conseil Général avec lequel nous sommes conventionnés. Nous participons aussi à son dispositif « Scènes en Partage ».

La qualité de vie attire les artistes et favorise les échanges avec le public. C'est important pour la création. Le regard des cantaliens est d'une telle fraîcheur qu'une relation privilégiée s'est établie avec de vraies rencontres humaines.

Grâce à la convention avec le Conseil Général, nous sommes en contact avec les Communautés de Communes, c'est fondamental ! Ainsi, on connaît le terrain, et on sait ce qu'on peut proposer.

Nous avons pour projet d'inviter d'autres compagnies en résidence pour tourner dans le département. Le Cantal rend tout cela possible. C'est pour ça que l'aventure continue. »



**Christine DELMAS**  
Directrice Adjointe aux Archives Départementales

« Les nouvelles technologies offrent la possibilité d'accéder aux documents en ligne et révolutionnent notre activité. Notre site Internet reçoit en moyenne plus de 1000 visites par jour. Il permet notamment un accès direct à l'état civil numérisé. C'est une aubaine pour tous les généalogistes de France et d'ailleurs.

Aux Archives, nous avons aussi une salle de lecture récente et bien équipée ainsi qu'une salle d'expositions flambant neuve.

Jamais le passé n'a été aussi vivant et accessible. Le Cantal est en avance sur bien d'autres départements. »



**Kelly Lycéenne** à Aurillac, bénéficiaire du Pass Cantal

« Le Pass Cantal me donne un coup de pouce appréciable pour faire ce que j'aime (du sport, aller au cinéma, acheter des livres,) ou ce que je ne pourrais pas faire autrement : aller au spectacle par exemple. En même temps, je fais des économies sur mon argent de poche. »

## COLLEGES AU CINEMA

Cette action menée en partenariat avec l'Inspection d'Académie et le CNC (Centre National de la Cinématographie) permet aux élèves des classes de 4<sup>e</sup> des collèges publics et privés cantaliens d'aller au cinéma trois fois dans l'année, au plus près de chez eux, pour y découvrir des films sortant des sentiers battus.

Le Conseil Général prend en charge le transport et le coût de la séance.



# Protection et solidarité

Le Département est au cœur des dispositifs de prévention et de protection de l'enfance. Il soutient et accompagne les personnes en difficulté.

## LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

- un service de proximité : un réseau de lieux d'accueil répartis sur tout le territoire ;
- une équipe de professionnels : secrétaires, assistantes sociales de polyvalence, conseillères en économie sociale et familiale ;
- 4 circonscriptions sociales : Saint-Flour, Mauriac, Aurillac Nord et Sud ;
- 34 000 interventions en 2008.



**Maryse PERIER**  
chef du Service Social Départemental

« Le service social départemental s'adresse à toute personne en difficulté, quelle que soit la nature de son problème (administratif, social, économique, etc.).

Notre mission : accueillir, écouter, informer, évaluer, orienter vers les services compétents et accompagner. »

## L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Le Conseil Général aide les enfants, les jeunes et leurs familles confrontés à des difficultés financières, éducatives ou psychologiques. Au côté du nouveau service SIPEIJ, chargé des « informations préoccupantes » et de l'insertion des jeunes, le service de l'Aide Sociale à l'Enfance a un rôle important dans cette mission.



**Florence BECCHI**,  
éducatrice à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

L'ASE met en place des mesures d'accompagnement des enfants et des familles à domicile. Quand cela ne suffit pas, elle organise le placement, avec l'accord des parents ou sur demande du juge, des enfants en établissement ou en famille d'accueil.

« La mission des éducateurs est d'apporter un soutien :

- aux parents dans leur rôle d'éducation,
- aux mineurs en difficulté pour les aider à grandir,
- aux familles pour les aider à recréer du lien.

C'est une grande satisfaction pour nous quand nous contribuons à ce que la famille trouve ou retrouve un équilibre afin que l'enfant continue à grandir au milieu des siens. »



La mise en œuvre du rSa, l'accès ou le maintien dans le logement, sont deux domaines d'intervention majeurs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté.



**Maryse GEORGES**,  
chef du Service Insertion du Conseil Général

« Il est important de préciser que les personnes qui travaillent peuvent aussi prétendre au rSa ! En effet, dans un souci de lutte contre la précarité, le rSa apporte un complément de revenu aux travailleurs qui ont des ressources modestes.

Un test d'éligibilité est à leur disposition sur le site internet de la CAF ou de la MSA : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr). »

## LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE : OBJECTIF « RETOUR DURABLE VERS L'EMPLOI »



Entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2009, le rSa remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Chargé de piloter le dispositif, le Conseil Général finance le rSa pour la part qui était celle du RMI et de l'API (rSa Socle).

Il assure en outre l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

### QUELQUES CHIFFRES

- 2 880 foyers cantaliens percevaient le rSa fin 2009
- 1 529 ménages aidés par le Conseil Général au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement en 2009
- 20 familles relogées en 2009

Chaque jour, le Conseil Général lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.



## REPRENDRE PIED DANS LA VIE ACTIVE GRÂCE AUX ACTIONS D'INSERTION SOUTENUES PAR LE DÉPARTEMENT



**Sylvie ISCHARD et Corinne TUPIN**  
membres de l'équipe pédagogique de l'atelier d'insertion ACTIVE (GRETA des Monts du Cantal)

« L'atelier ACTIVE a pour objectif de permettre aux personnes éloignées de l'emploi de se familiariser à nouveau avec une situation professionnelle.

Définir ou redéfinir un projet professionnel adapté, développer un ensemble de savoir-être et de savoir-faire pour un retour durable dans le monde du travail, voilà notre objectif. »



## L'ENGAGEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Le Département copilote avec l'Etat le Plan Départemental d'actions pour le Logement des Personnes Défavorisées.

Il est, dans ce cadre, chef de file ou partenaire d'un certain nombre de mesures visant à améliorer :

- l'accès ou le maintien dans les lieux des publics en difficulté,
- l'aide à la réhabilitation de leur habitat,
- l'accompagnement social autour de la problématique du logement.



**Elizabeth SAUMON**  
chargée de mission Logement au Conseil Général

« L'expression de « département à taille humaine » prend vraiment tout son sens dans le Cantal.

Le Conseil Général, qui finance le Fonds de Solidarité pour le Logement, met également en œuvre une politique volontariste :

- pour la mise en place d'un observatoire pour le logement, pour mieux connaître l'offre et les besoins sur son territoire, aux côtés de l'État,
- pour sensibiliser les personnes en difficulté aux économies d'énergie dans le cadre d'un partenariat avec EDF, etc. »



# Surmonter les difficultés

*Le Département est mobilisé dans l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap et de leur famille. Pilotée par le Conseil Général, la Maison Départementale des Personnes Handicapées est au cœur des nouveaux dispositifs mis en place.*

Chaque jour, le Conseil Général accompagne les plus fragiles.



## LE DROIT À COMPENSATION prévu par la loi de 2005

La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge et son mode de vie.

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES HANDICAPÉES À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENT

La nouvelle Prestation de Compensation du Handicap est instruite par la MDPH et versée par le Conseil Général. L'objectif : permettre à la personne handicapée de bénéficier de l'ensemble des aides nécessaires à la réalisation de son projet de vie.



Le Conseil Général assure en outre, sous conditions de ressources, pour les adultes handicapés :

- une partie de la prise en charge des frais dans les établissements et services relevant de sa compétence,
- le financement de l'aide ménagère (travaux ménagers, préparation des repas).



**Emilie REAULT**  
ergothérapeute, membre de l'équilibre pluridisciplinaire de la MDPH

“ La Prestation de Compensation du Handicap est une vraie avancée : elle rend possible le maintien ou le retour à domicile.

Elle permet à la personne en situation de handicap de financer des aides humaines, des aides techniques, des dépenses d'aménagement du logement ou du véhicule et des aides animalières. ”



**Marie-Josée CHAQROUN**  
mère de Feirouz

“ Bénéficier de conseils de la part de professionnels est essentiel pour nous, parents. Lorsque nous allons à la MDPH, nous rencontrons des gens attentifs, conscients des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Emilie, ergothérapeute de la MDPH, est venue à notre domicile pour savoir si notre logement était adapté et permettait à Feirouz de vivre dans les meilleures conditions. Outre le financement de l'appareil auditif, elle a estimé que certains aménagements étaient nécessaires, la douche avec siège est plus sécurisante. Nous souhaitons vraiment remercier l'ensemble des personnes qui sont intervenues pour les travaux, la MDPH et le Conseil Général pour leur précieux accompagnement. ”

**Laurence RIPERT**  
directrice adjointe de la MDPH du Cantal

“ Le projet architectural inauguré fin 2009 par Vincent DESCOEUR, Président du GIP-MDPH, constitue une plus value certaine pour les enfants et adultes handicapés. En effet, le regroupement des équipes facilite l'échange d'informations et donne corps au principe de l'évaluation globale de la personne, inscrit dans la loi du 11 février 2005. De plus, le dispositif est enrichi par la présence des associations qui peuvent contribuer à l'accueil du public en apportant une écoute et de l'information. ”



**Marie-Lou CONSTANSOUS**  
directrice de l'Arche

“ L'Arche est aux côtés des handicapés physiques depuis 1961. Durant toutes ces années et au fil des projets divers menés par l'association, le soutien des acteurs publics locaux a été déterminant pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés que nous accueillons. Le Conseil Général a été un partenaire privilégié. Il a confié la gestion de certains de ses espaces verts aux travailleurs de l'entreprise adaptée. Il est encore à nos côtés, pour la partie hébergement, dans le cadre d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur : la réalisation d'un Foyer d'Accueil Médicalisé. ”

## FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour que l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap soit une réalité au sein de la collectivité, le Conseil Général a signé avec l'AGESI, (Association pour la Gestion de Services d'Insertion) une convention de partenariat.



**Elodie PIGEON**  
agent d'accueil au Conseil Général depuis 2009

“ Même si je suis très impliquée dans la vie associative, l'accès au monde du travail était essentiel pour accomplir pleinement mon projet de vie. Le Conseil Général m'en a donné l'opportunité. Après un stage de plusieurs semaines réalisé sur proposition de l'AGESI, à l'accueil de l'Hôtel du Département, on m'a proposé un emploi à mi-temps. Pour moi, c'est un grand pas vers l'intégration.

Le stage a été une étape primordiale : il a permis, à mes futurs collègues, comme à moi-même, d'avoir une première approche des difficultés qui pouvaient se poser. Afficher un panneau « Je suis non-voyante, veuillez vous présenter Merci » me semblait important pour faciliter les contacts et éviter que des personnes attendent que je les regarde.

Même si certaines difficultés ne se régleront qu'au fil du temps et des aménagements prévus, je suis très heureuse de travailler avec Suzanne, Jeanine et Antonin. Aller vers les autres, participer à l'accueil téléphonique et physique, c'est un défi que je veux relever : le Département m'a permis de montrer que c'était possible. ”







# Vivre ici

Où que vous viviez,  
le Conseil Général est le partenaire de votre territoire.  
Ses outils : le Fonds d'Équipement des Communes Rurales,  
le Contrat de Ville, le Projet de Territoire.  
C'est aussi l'action de la Médiathèque Départementale  
dont les bibliobus effectuent plus de 600 tournées par an  
pour déposer plus de 275 000 documents dans les communes.

## COLLECTIVITÉ PARTENAIRE



**Bruno FAURE**  
Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers

« Après un premier projet de territoire 2007-2009 qui a bien fonctionné, nous repartons sur un autre projet sur 2010-2012. Ce nouveau contrat est centré sur le développement, l'attractivité du territoire. Deux points forts : le développement économique avec le parc d'activités des Quatre Routes de Salers et le tourisme avec la Maison de la Salers. Dans ce cadre, nous réhabilitons la grange du Domaine du Fau pour en faire un bâtiment d'exposition qui accueillera une scénographie sur la Salers et son environnement, ainsi qu'une mise en valeur des produits du terroir. L'ouverture est prévue au printemps prochain. »

## MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



**Odile LABROUSSE**  
Responsable de la Médiathèque Municipale de Saint-Mamet Canton de Saint-Mamet

« Notre médiathèque compte 700 adhérents de tous âges et réalise entre 14 000 et 15 000 prêts par an. Sans la Médiathèque Départementale, portée par le Conseil Général, qui nous approvisionne trois fois par an, nous ne pourrions pas offrir un tel service. »

Il y a un échange permanent de documents, mais aussi de conseils entre nous.

A chacun de ses passages, le bibliobus nous apporte un milliers de documents diversifiés (Livres, CD, DVD, Jeux ...) soit 3000 sur l'année. Cette sélection est choisie en fonction des besoins des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

J'apprécie particulièrement les formations que propose la Médiathèque Départementale qui permettent des rencontres avec les collègues. »



Responsable de 4 000 km de routes départementales (sur les 4 250 km de la totalité du réseau cantalien), le Département assure l'entretien et le développement des infrastructures de transports. A travers le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), dont il est l'un des principaux financeurs, le Département apporte une réponse appropriée à la sécurité des Cantaliens.

## INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS



**Bernard SERIEYS**  
Adjoint Technique au Centre Routier Départemental (CRD) de Saint-Cernin

« Le dispositif de viabilité hivernale est mis en place du 15 novembre au 15 mars. Dans chaque CRD, il y a des permanences tous les jours de la semaine et le week-end, 24 heures sur 24 : un patrouilleur conduit par un chef d'équipe et deux agents d'astreinte chez eux, sont prêts à intervenir à l'appel du patrouilleur. »

Nous sommes d'astreinte à tour de rôle, une fois par mois en moyenne. Quand la neige est annoncée, un véhicule supplémentaire de déneigement est mobilisé avec deux autres agents. S'il y a en principe des limites horaires, on intervient tant que cela est nécessaire. Il y a toujours quelqu'un sur le pont prêt à partir. »

Nous sommes d'astreinte à tour de rôle, une fois par mois en moyenne. Quand la neige est annoncée, un véhicule supplémentaire de déneigement est mobilisé avec deux autres agents. S'il y a en principe des limites horaires, on intervient tant que cela est nécessaire. Il y a toujours quelqu'un sur le pont prêt à partir. »

### LE SDIS DU CANTAL EN QUELQUES CHIFFRES



- 141 personnels tous statuts confondus
- 905 sapeurs-pompiers volontaires du corps départemental
- Soit plus de 1 000 personnes au service de la population (effectif au 31 décembre 2008)
- Plus de 6 700 interventions réalisées en 2008 dont 4 750 secours aux victimes, aide à la personne
- 712 incendies
- 610 accidents de la circulation
- 638 opérations diverses
- Le Conseil Général est le premier partenaire financier du SDIS auquel il consacre près de 8 millions d'euros en 2010

Chaque jour, le Conseil Général contribue à la sécurité des Cantaliens.



**Jean-Marc LHERITHIER**  
PDG des Transports LHERITHIER Canton d'Aurillac II

110 employés sur le site de Sansac-de-Marmiesse dont 90 chauffeurs ; 60 véhicules. Deux antennes : une à Clermont-Ferrand, l'autre à Paris

« Nous réalisons 40 % de nos mouvements en entrées et sorties du département où l'axe principal passe à plus de 1000 m d'altitude. Nous empruntons aussi les départementales pour desservir les départements voisins. La neige ne doit pas nous empêcher d'être compétitifs. Non seulement une journée perdue ne se rattrape pas, mais le manque à gagner est important. »

Aujourd'hui, on sent que le Département a pleinement conscience de cette réalité et qu'il fait ce qu'il faut pour être réactif. C'est vital pour une entreprise comme la nôtre qui connaît un fort développement depuis 10 ans. »





# Vivre ici

**Le Conseil Général met en œuvre un Agenda 21 départemental, axe majeur de son action en faveur du développement durable : gestion de l'eau, promotion des énergies renouvelables, mise en œuvre d'un plan de prévention des déchets, gestion des espaces (naturels, agricoles, forestiers ou bâtis), action du Laboratoire départemental d'analyses et de recherche (santé animale et contrôle sanitaire). Le développement durable c'est aussi, avec le télétravail et les télécentres, une autre façon de vivre ici.**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Jean-Louis et Antoine SEMETE**  
entreprise de plomberie-chauffage, énergies renouvelables à Prunet  
Canton d'Arpajon-sur-Cère

« Nous travaillons avec les énergies renouvelables depuis 6 ans et nous avons un rôle de conseil auprès de la clientèle. On peut proposer des solutions adaptées en fonction de chaque cas : solaire, géothermie à forage, aérothermie, plaquettes ou granulés de bois.

Les aides, dont celle qu'apporte le Conseil Général, stimulent la demande et c'est important. C'est un tournant à prendre car l'avenir passe par l'écologie. »

## TÉLÉTRAVAIL

« Après 10 ans à Paris, choisir le télétravail correspond pour moi à un choix de vie et à une nouvelle orientation. Un premier contact en 2008 sur le stand Cybercantal du Conseil Général au Salon de l'Agriculture à Paris, m'a convaincue. J'ai ainsi créé une micro-entreprise de graphiste-conseil. Mon précédent employeur « les Pages Jaunes » est aujourd'hui mon client.

Pourquoi le Cantal ? Pour des raisons familiales et aussi parce qu'au-delà des clichés, c'est un département

innovant et dynamique. J'y ai trouvé un appui, des interlocuteurs qui m'ont aidée dans mon projet, apporté un suivi qui m'a mise en confiance. Le télécentre donne une assise et une vitrine qui rassurent. Pour moi, il a été déterminant de pouvoir intégrer celui de Saint-Flour.

Au final, j'ai créé mon emploi et je bénéficie d'une qualité de vie largement meilleure. »

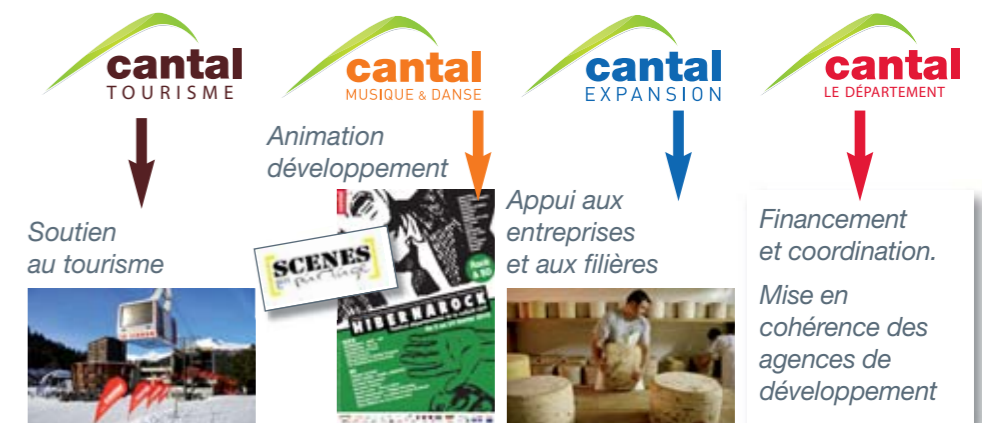


**Virginie STADELMANN**  
Télétravailleuse « Couleur Vive, Bureau de Création Online »  
Télécentre de Saint-Flour  
Canton de Saint-Flour Nord



**L'essor des activités économiques est essentiel pour le développement du territoire compte tenu des caractéristiques du Cantal, le soutien à l'agriculture, à l'artisanat, au commerce et aux PME est déterminant, avec priorité à la création d'emploi et à l'innovation.**

## Pourquoi votre Conseil Général est indispensable [ EDITION SPECIALE ]



Chaque jour, le Conseil Général accompagne le développement du territoire.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION, EMPLOI, AGRICULTURE

**Laurent GERVIER**  
Responsable du « Grand Gîte SARL Moments Nature »  
Commune de Sainte-Eulalie  
Canton de Pleaux

« Nous sommes installés ici depuis un an et demi. Nous avons choisi le Cantal pour l'ensemble de ce qu'il offre : paysages, bâti, cuisine, authenticité et qualité de vie, ainsi que la structure d'accueil collective (56 personnes).

Ici, la pression touristique est différente. On peut mettre en œuvre des idées et innover parce qu'on est aidé. Depuis l'été 2009, nous proposons des balades en vélos électriques. Nous envisageons maintenant de créer un bassin de baignade naturelle où les plantes recycleront l'eau. Si nous avons pu conduire un tel projet, c'est aussi grâce à l'aide du Conseil Général.

Nous pourrions ainsi nous démarquer et proposer des séjours personnalisés. Nous accueillons une clientèle diversifiée qui n'est pas consommatrice d'un produit touristique mais qui a envie de vivre des moments « nature » et simples. »



**Olivier et Franck FOURNIER**  
GAEC de Lascombes  
Commune de Chanterelles - Canton de Condat

Le GAEC de Lascombes est une exploitation laitière et allaitante avec un atelier de transformation (AOP Saint-Nectaire). Il a bénéficié des aides du Conseil Général pour l'extension d'un bâtiment d'élevage, d'un atelier de transformation fromagère et du soutien à la production de l'AOP Saint-Nectaire.

« Nous avons mis nos installations aux normes, construit un nouvel atelier car l'ancien était trop petit et inadapté.

Le soutien du Conseil Général nous a permis de reprendre, dans l'été 2009, une activité de productions fromagères. Nous avons amélioré la qualité bactériologique, la capacité de stockage et nos conditions de travail. Tout cela nous permet une meilleure valorisation du lait. Les fromages sont ramassés une fois par semaine. C'est aussi un moyen de conserver notre lait car ici on peut avoir 4 à 5 mois de neige. »



**Gilles LE MANAC'H**  
Directeur Général Distribution Service à Moussages  
Canton de Mauriac  
62 employés dont 10 à Moussages

« Nous sommes l'une des deux plates-formes logistiques et de stockage spécialisées dans le cinéma, en France. Nous stockons les films, les expédions dans les salles de projections. Nous entreposons aussi des décors (Ratatouille, Le Seigneur des Anneaux, Le Pacte des Loups).

Nous avons pour projet de développer une unité de duplication de disques durs pour transmettre les films par voie satellitaire, par ADSL ou par fibre.

Nous avons été très bien accueillis dans le Cantal, par des interlocuteurs disponibles, réceptifs et réactifs. Depuis notre installation en 2004, le Conseil Général nous soutient concrètement, c'est très appréciable. »





# Accompagner nos aînés

*Le Conseil Général accentue son action pour le maintien à domicile des personnes âgées et poursuit ses efforts en faveur de l'accueil en établissements.*

## PROGRAMME D'AIDE À L'INVESTISSEMENT

Le Conseil Général a mis en place un programme d'aide à l'investissement concernant les établissements et les services aux personnes âgées :

- travaux de sécurité et adaptation des établissements à la dépendance,
- aide à l'acquisition d'équipement mobilier,
- aide aux services de portage de repas à domicile.

Il subventionne également les unités d'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes et les 4 unités de vie et d'accueil familial.

## LES AIDES DU CONSEIL GÉNÉRAL EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Elles se répartissent en deux grands secteurs d'intervention :

### Les aides à domicile :

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- l'aide ménagère
- les aides au maintien à domicile (amélioration de l'habitat, télé sécurité)

### L'aide à l'accueil :

Ce sont les aides relatives à la prise en charge des personnes accueillies dans des structures agréées par le Conseil Général et en établissements.

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en établissement
- l'aide à l'hébergement (frais de séjour)
- l'accueil familial.



## UNE OFFRE ADAPTÉE POUR NOS AÎNÉS

Le Schéma Départemental d'Organisation de l'offre de services aux personnes âgées 2008/2012 prend en compte la dépendance et la grande dépendance, la formation, le recrutement et le maintien des personnels dans le Cantal. 43 actions sont programmées.

Le Conseil Général poursuit et renforce son aide pour adapter l'architecture des établissements à la dépendance, en augmentant sa participation : une enveloppe globale de **5 millions d'euros pour 2008/2012** est prévue (autorisation de programme).

Le Conseil Général veut améliorer la prise en compte spécifique des besoins des personnes souffrant de détérioration des fonctions cognitives - **la maladie d'ALZHEIMER** notamment - en constante croissance avec l'allongement de l'espérance de vie. Face au désarroi des familles, améliorer

la détection et assurer une meilleure orientation et un suivi particulier de ces personnes est une priorité.

*Chaque jour, le Conseil Général est au côté de nos aînés.*



Une structure d'accueil de jour pour les personnes qui vivent encore chez elles et souffrant de la maladie d'ALZHEIMER verra le jour dans un an à Aurillac au Parc Helitas. Projet lancé par le Centre Communal d'Action Sociale d'Aurillac, cette nouvelle unité a reçu notamment le soutien financier du Conseil Général du Cantal à hauteur de 107.400 euros.



### Raphaële FERVAL

instructeur des dossiers APA au Conseil Général

*“ Nous effectuons le traitement administratif des dossiers avant de les transmettre à l'équipe médico-sociale. Les personnes âgées et leur famille sont satisfaites de cette aide. Cette prestation a changé la vie des personnes âgées ; elle permet un maintien à domicile notamment en milieu rural : on rompt l'isolement. La présence de l'aide ménagère est très importante. Je ne vois pas quels organismes, autres que les services du Conseil Général, pourraient être aussi proches des usagers. ”*

## APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : MAINTENIR À DOMICILE, CRÉER DES EMPLOIS DE SERVICE EN MILIEU RURAL



### Anna CHARBONNEL

95 ans - Marmanhac - 11 enfants  
bénéficie de l'APA depuis 3 ans

### Marie-Josée sa fille

*“ Bien sûr que je suis contente de cette aide. Oh oui, je me plais chez moi ! ”*

L'APA a permis à Anna d'obtenir 30 heures d'aide à domicile dont a bénéficié sa fille Marie-Josée qui, après un licenciement économique a ainsi retrouvé une activité salariée avec l'avantage d'être auprès de sa mère en permanence.

*“ C'est un service extraordinaire, une aide bien adaptée. Je m'occupe du ménage, des courses, des repas... Ma mère a aussi Présence Verte, la télésécurité, c'est très facile. Dès que je m'absente, ce système sécurise tout le monde. Les aides du Conseil Général permettent à ma mère de rester chez elle et c'est mieux que l'hôpital. ”*

## QUELQUES CHIFFRES

• **5 000 personnes âgées** bénéficiaires de l'APA en septembre 2009

• **30 300 000 euros** consacrés aux prestations aux personnes âgées en 2009

• **760 000 euros consacrés à l'investissement** concernant les établissements et les services aux personnes âgées en 2009

# Tribune libre

## CHOISIR ENTRE L'ACTION ET LA GESTICULATION

La majorité départementale a fait des choix et elle les assume :

**Oui**, la RN 122 est un enjeu majeur pour le désenclavement du Cantal et d'Aurillac en particulier et fait l'objet depuis beaucoup trop longtemps de débats au sein de l'assemblée départementale.

**Oui**, nous avons décidé de participer à son financement aux côtés de l'État et d'apporter notre contribution à sa réalisation.

**Oui**, il reste encore beaucoup à faire et à obtenir sur cet axe.

**Oui**, il faudra du temps pour une modernisation définitive de ce tracé que le Cantal est en droit d'attendre.

Mais, ne faut-il pas un début pour espérer une fin ?

L'opposition socialiste aurait-elle la mémoire courte ? A-t-elle déjà oublié que nous n'avions jamais obtenu autant de crédits sur cette route nationale au sud d'Aurillac ? Pourquoi omet-elle de préciser que toutes les agglomérations auvergnates s'engagent dans leur projet de désenclavement sauf celle d'Aurillac ? Pourquoi le Conseil Régional refuse-t-il de participer à son financement alors que 20 régions sur 22 ont fait le choix d'investir sur leurs routes nationales ?

Une nouvelle fois, alors que la majorité, autour de son Président Vincent DESCOEUR, s'évertue à construire et à faire avancer les

dossiers du Cantal, l'opposition se réunit à grands coups de conférences de presse pour critiquer sans jamais rien proposer ni valider et se complait à tout dénigrer au seul profit de calculs politiques ou d'ambitions personnelles mais au détriment des Cantaliens.

Nous avons choisi notre camp : celui de l'ACTION

- celui qui entend donner une image dynamique et positive de notre département
- celui qui s'engage pour le Cantal.

Gérard LEYMONIE  
Président du Groupe  
de la Majorité Départementale

En période préélectorale ou électorale, peut-on trouver meilleure recette pour gagner des voix qu'en surfant sur cette psychose ?

En effet, tant que l'on parle et repare de ces abominables faits divers, **tous les autres problèmes sont mis sous l'éteignoir...**

Rien ou très peu sur le chômage, sur la fracture sociale, sur le mal-être qui a envahi notre société.

**Et pourtant 2010** verra le nombre de chômeurs continuer de s'accroître, le déficit annuel va atteindre des montants abyssaux (M. Eric WOERTH prévoit 150 milliards d'euros). Le gouffre de la « SECU » va très probablement engendrer de nouvelles et

sévères ponctions dans nos porte-monnaie et en ce qui concerne les retraites, il faudra immanquablement : cotiser plus, travailler plus mais toucher moins.

Arrêtons là ce qui ne sera (peut-être) qu'élucubrations !

**Nous formons, avec la plus grande sincérité, nous élus du G.R.D. le vœu que notre département surmonte les difficultés que de nombreuses collectivités connaissent en ces temps de crise et souhaitons à tous les Cantaliens une bonne et heureuse année.**

G.R.D.

pour la Haute-Loire, par exemple !!! Cette répartition est inacceptable.

Ces 42 millions d'euros iront en grande partie sur la déviation de Sansac-de-Marmiesse et le contournement sud d'Aurillac, le reste étant affecté à quelques acquisitions foncières à Polminhac et à trois crêneaux de dépassement entre Murat et Massiac.

Comment se satisfaire d'une programmation qui remet aux calendes grecques la déviation de Maurs, qui s'arrête en cul de sac à Figeac sans raccordement à l'autoroute A20, qui ne souffle mot d'une traversée de Vic/Cère indigne d'une route nationale ?

Comment se satisfaire d'un tracé qui s'entête à envisager des travaux sans fin

entre Murat et Massiac alors que le débouché sur l'autoroute A75 serait beaucoup plus efficace, rapide et sûr par Saint-Flour via la Planèze ?

Nous avons contribué, avec d'autres, à obtenir l'inscription du contournement sud d'Aurillac dans la programmation de ces dix prochaines années, au même titre que la déviation de Sansac-de-Marmiesse. Mais ce résultat ne peut suffire à crier victoire tant les perspectives de modernisation proposées de la RN 122 témoignent, encore une fois, du peu de considération portée à notre département

Florence MARTY - Alain CALMETTE -  
Charly DELAMAIDE - Gérard SALAT  
Le Groupe Socialiste

## UNE ÉDITION TARDIVE : L'ANNÉE 2010 A COMMENCÉ...

Avec son **flot de faits divers** que les médias, particulièrement les journaux télévisés, se sont emparés avec une morbide délectation. Les uns plus affreux que les autres : un lycéen en poignarde un autre, drame de la séparation : un homme égorge ses trois enfants, au « DAKAR » dès la première étape une spectatrice est tuée.

À force d'entendre les récits détaillés de ces tueries sans réel mobile, sans le « faire exprès » le citoyen « lambda » s'imprègne totalement de l'idée que l'insécurité est en tous lieux.

## LES MÉANDRES DE LA RN122

Depuis le transfert de l'ex RN 120 (Aurillac - Tulle) au Département, une seule route du Cantal est du ressort de l'Etat : la RN 122. Son amélioration est un serpent de mer qui défraie la chronique depuis des dizaines d'années.

A la lecture des annonces récentes, on pourrait croire que ce dossier est enfin en voie d'aboutir. La réalité est plus contrastée.

Pour la période 2010-2014, l'Etat vient de faire connaître les sommes consacrées aux routes nationales de la région Auvergne : sur un montant de 254 millions d'euros, seuls 42 seront attribués au Cantal contre 100



■ **25 mars**  
Compétition équestre sport adapté  
Polminhac - Cheval découverte  
04 71 47 41 23 ou 06 81 08 24 73

■ **Du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril**  
Semaine de la Danse - Aurillac  
La Manufacture - 04 71 48 35 03  
OT Pays d'Aurillac - 04 71 48 46 58

■ **3 Avril**  
Foire aux chevaux de sports et de loisirs  
Maurs  
Tel : 04 71 49 11 18

Théâtre :  
"Recherche femme désespérément"  
Cie "Au Plaisir des Mots" - Vic-sur-Cère  
04 71 47 55 69

■ **Du 3 avril au 31 mai**  
L'Auvergne au Printemps  
Pays de la Châtaigneraie  
OT Châtaigneraie  
04 71 46 94 82

■ **4 Avril**  
Foire à la brocante - Boisset

■ **6 avril**  
Concert Marc LAVOINE - le Prisme Aurillac  
Centre de Congrès 04 71 46 86 50

■ **8 avril**  
Danse « Rumeurs » - Cie Wejna/Sylvie Pabiot  
Aurillac - Théâtre d'Aurillac 04 71 45 46 05  
ou 04 71 45 46 04

■ **8 au 17 avril**  
14<sup>e</sup> Semaine des Sports - Mauriac  
OT du Pays de Salers 04 71 40 58 08  
www.salers-tourisme.fr

■ **17 avril**  
Les Foulées Arpajonnaises  
Arpajon-sur-Cère - Running Club Arpajon  
Guy LAVEISSIERE 04 71 63 62 94

Randonnée des Enfarinés  
Cassaniouze - 04 71 49 90 14

■ **18 avril**  
Conte "Chuuut!" -  
Cie Loba - Ariane Buresi  
Thiézac  
04 71 47 89 00  
cuture@carlades.fr

■ **19 avril**  
Théâtre et marionnettes « Man-darine »  
Lascelle - Centre USEP 04 71 48 42 58  
OT Pays d'Aurillac 04 71 48 46 58

■ **23 avril**  
Théâtre : "la griffe des escargots"  
Cie "le Théâtre de la Licorne"  
Saint-Etienne-de-Carlat - 04 71 47 89 00

■ **24 avril**  
Théâtre : "chère famille !"  
Cie "le Théâtre La Licorne"  
Saint-Clément - 04 71 47 89 00

■ **Du 24 au 30 Avril**  
Festival de la Magie  
Gala le 30 avril avec Gérard MAJAX  
Montsalvy - 04 71 46 94 82

■ **24 et 25 Avril**  
Fête de la Cabrette  
Leucamp  
7<sup>e</sup> édition  
de la Dériv'chaines  
Pleaux - OT Pays de Salers  
04 71 40 91 40  
www.derivchaines.net



Championnats du Cantal de Pétanque en doublettes - Vic-sur-Cère  
Pétanque Vicoise 04 71 47 55 24

■ **27 avril**  
Danse « Une nuit de clous d'or dans l'étaïn »  
Aurillac  
Théâtre 04 71 45 46 05 ou 04 71 45 46 04

■ **Du 30 avril au 2 mai**  
13<sup>e</sup> Salon des Sites Remarquables du Goût  
Salers - OT du Pays de Mauriac 04 71 40 58 08  
www.sitesremarquablesdugout.com

■ **Du 30 avril au 9 mai**  
Semaine du cheval - Saint-Flour Volzac  
04 71 60 48 62  
04 71 60 07 62

■ **1<sup>er</sup> mai**  
Randonnée du 1<sup>er</sup> mai  
Marchastel  
Comité des Fêtes  
04 71 78 40 01

Ciné-concert  
« Ne Réveillez pas l'Homme qui Dort »,  
Cie les Donneurs de Sérénade  
Murat  
OT Pays de Murat. Tél. 04 71 20 09 47

27<sup>e</sup> Foire exposition régionale  
Faverolles - 06 81 24 35 11

■ **A partir du 1<sup>er</sup> mai**  
Ecomusée :  
Exposition « Asie Centrale / Margeride »  
Ruynes-en-Margeride  
04 71 23 46 69 ou 04 71 23 42 96

■ **2 mai**  
Concert « Femmes vocales » de Maastricht  
Aurillac - OT Pays d'Aurillac : 04 71 48 46 58

■ **6 mai**  
Foire chevaline européenne (matin)  
Maurs  
04 71 49 11 18 (HR)

Spectacle humoristique Wally : « absurdités protéiformes »  
Saint-Flour - La Passerelle 04 71 60 75 00

■ **7 mai**  
Théâtre conférence « Je pense donc ça se voit »  
Pailherols - 04 71 47 89 00

■ **9 mai**  
Festibio - Salon du Bio et du commerce équitable -  
gratuit - Pierrefort - 04 81 91 50 94

Ronde Châtaigneraie "Jean Souq"  
Maurs - 04 71 46 70 60

■ **Du 10 mai au 9 juin**  
Exposition d'Aquarelles  
Riom-ès-Montagnes  
OT du Pays Gentiane 04 71 78 07 37

■ **11 mai**  
Théâtre « faits divers en série » - 20h45  
Aurillac  
Théâtre 04 71 45 46 05 ou 04 71 45 46 05

■ **Du 13 au 15 mai**  
5<sup>e</sup> Boogie danses claquettes - La Roquebrou  
OT Châtaigneraie  
04 71 46 94 82  
www.chataigneraie-cantal.com

■ **Du 13 au 16 Mai**  
Merrell Oxygen Challenge  
Cantal Auvergne  
Station du Lioran  
www.oxygenchallenge.com  
merrelloxygenchallenge@aso.fr



■ **15 mai**  
La balade du Chapelou - La Chapelle d'Alagnon  
Association La Villageoise : 04 71 20 20 80  
OT du Pays de Murat : 04 71 20 09 47

Chanson française « Salut Brassens »  
Gourdièges - Pôle culturel - 04 81 91 50 93

La Nuit des Musées  
Saint-Flour : 04 71 60 22 32 ou 04 71 60 44 99  
Ruynes : 04 71 23 42 96 ou  
ecomusee-margeride@wanadoo.fr  
Aurillac : 04 71 45 46 10

■ **16 mai**  
4<sup>e</sup> manche de ligue 8  
voitures radio commandées - Chalignac  
OT Pays de Salers 04 71 40 58 08

2<sup>e</sup> Foire aux cloches et sonnailles  
Cheylade - Association Valhuc  
04 71 78 95 66

■ **21 mai**  
Spectacle Cie Vendetta MATHEA (Croix  
Rouge, Secours Populaire, Secours  
Catholique, UNICEF au profit de Haïti)  
Arpajon-sur-Cère

Spectacle « A quoi sert une chanson ? »  
Polminhac - 04 71 47 89 00

■ **22 et 23 mai**  
Fête de l'Estive  
Allanche - OT du Cézallier  
04 71 20 48 43  
tourisme@cezallier.org

Manche de Championnat  
de France U.F.O.L.E.P  
de Trial 4X4 et Buggy  
Albepierre  
Damien Anglaret  
06 74 27 15 78

■ **23 mai**  
« Oulala Opus 2 » Collectif Dynamo,  
Danse contemporaine - Chalinargues  
OT du Pays de Murat. Tél. 04 71 20 09 47

■ **25 mai**  
Théâtre « Women 68 même pas mort »  
Aurillac - 04 71 45 46 05 ou 04 71 45 46 04

■ **26 mai**  
Théâtre « Paul Petit »  
Aurillac - 04 71 45 46 05 ou 04 71 45 46 04

■ **27 mai**  
Théâtre de répertoire Le Chant du Monde  
Paulhenc - Pôle culturel - 04 81 91 50 93

■ **28 mai**  
Chanson «La Comtesse » - Aurillac  
Théâtre 04 71 45 46 05 ou 04 71 45 46 04

■ **29 mai**  
Fête de l'estive  
Brezons - 06 89 76 18 80 ou 04 71 73 41 33

12<sup>e</sup> édition de la Pastourelle  
Salers - 04 71 40 71 34  
OT Pays de Salers 04 71 40 58 08

■ **29 et 30 mai**  
Fête du Tripoux  
« One two tripoux »  
Thiézac  
04 71 47 01 21  
ou 04 71 47 05 79

■ **30 mai**  
Transhumance au  
Puy Violent  
Saint-Paul-de-Salers  
OT 04 71 40 58 08 - www.salers-tourisme.fr

4<sup>e</sup> Rallye Motocycliste  
Arpajon-sur-Cère  
Gendarmerie Nationale 04 71 45 54 81 ou 83





TRAIL, VTT, ORIENTATION  
DÉFIS À LA CARTE

LE LIORAN

13-16 MAI 2010



PUBLICIS ACTIV - Paris - H&V

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, le Merrell Oxygen Challenge mise à nouveau sur son concept novateur. Pendant les quatre jours du week-end de l'Ascension 2010, vététistes, trailers et orienteurs se retrouveront dans un décor à couper le souffle autour de la station du Lioran (Cantal). Chaque pratiquant est libre de composer son programme à la carte parmi un éventail de 15 épreuves réparties sur les trois disciplines. Et les plus motivés peuvent participer aux Merrell Oxygen Series : 3 épreuves de formats différents à enchaîner sur 3 ou 4 jours !

Inscriptions ouvertes sur  
[www.oxygenchallenge.com](http://www.oxygenchallenge.com)

